



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 262 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QU'un boisé est indispensable pour lutter contre les îlots de chaleur;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Laval a autorisé l'acquisition de plusieurs lots afin de conserver le Boisé d'Auteuil;

CONSIDÉRANT QUE les lots 1-178-713, 6-328-700 et 6-328-702 demeurent en vente par son propriétaire et que le zonage de ceux-ci prévoit la construction de maisons;

CONSIDÉRANT QUE les lots 1-619-350, 1-619-351, 1-619-352, 1-619-353, 1-619-354 appartiennent à une entreprise et que le zonage de ceux-ci peut permettre la construction de maisons;

CONSIDÉRANT QUE ce boisé est un écosystème naturel qui sert d'habitat privilégié pour la faune et la flore;

CONSIDÉRANT QU'un projet domiciliaire, entraînerait une pression néfaste pour la nature des lots mentionnés;

CONSIDÉRANT QUE Canopée a répertorié le Boisé d'Auteuil comme étant un des 30 boisés d'intérêt de Laval;

CONSIDÉRANT QUE ce boisé est au cœur du quartier depuis plus de 25 ans et qu'il est utilisé par les citoyens du quartier et d'ailleurs, afin d'y pratiquer diverses activités sportives;

CONSIDÉRANT QU'un sondage a été mené et que 92 % des citoyens désirent conserver le boisé tel quel;

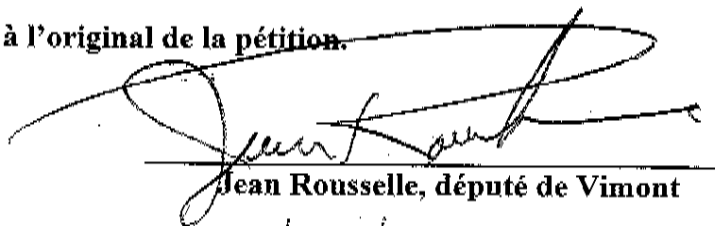
CONSIDÉRANT QUE ce boisé constitue une richesse pour tous;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignées, demandons au gouvernement du Québec :

- qu'il demande à la Ville de Laval d'entreprendre immédiatement les démarches pour préserver ce secteur incluant les lots privés;
- qu'il aide la Ville de Laval à se porter acquéreur des lots appartenant aux entreprises privées;
- qu'il demande à la Ville de Laval d'assurer la survie du boisé avec un suivi périodique.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Jean Rousselle, député de Vimont

05/04/2022

Date de signature de l'extrait